

effets de mon lumen ne se bornent point à des reproches, je porte l'oubli de même jusqu'à le frapper ! Le croiriez-vous ? Loin de s'emporter en invectives ; loin d'aller publier ma mauvaise action ; loin de me vouer une implacable inimitié, une insatiable vengeance comme le ferait un ami ordinaire, le mien par un silence éloquent me montre toute la noirceur de ma conduite, il vient même caresser la main qui l'a frappé et semble me demander pardon de mes propres torts.

Ah ! s'il me fallait détailler comme elles le mériteraient, toutes les qualités généreuses de mon ami et les traits précieux qui l'honorent, mon tems ni ma admiration n'y suffiraient point. D'ailleurs je vois d'ici votre impatience de ce naître l'être intéressant qui réunit à un si haut degré des vertus qui suffisent pour immortaliser un homme ; eh bien ! mes lecteurs, je vous dirai que cet ami fidèle, ce compagnon incorruptible, ce modèle de constance, de douceur, de dévouement, de générosité.....

..... c'est mon chien.  
Où, mes lecteurs, et votre bon sens vous avait sans doute dit que ce ne pouvait point être un humain. Il n'en existe pas d'aussi parfait.

Vous allez trouver sans doute que je place bien bas mon affection, que je dois trouver aucun déshonneur en la compagnie d'un caniche. Au contraire, vous assure que foule d'hommes qui se croient à eux seuls des petits génies, de chefs-d'œuvres du créateur, m'ennuieraient sûrement beaucoup plus tôt que, moi chien. D'ailleurs, il ne faut pas croire que ce soit un chien ordinaire, un de ces chiens qui ne savent que sauter un plancher ou mordre les mollêts des passants non, non, le mien n'est pas sans une certaine éducation ; il est doué même d'un sentiment de justice digne de faire honneur à maints personnages qui en seraient fiers quoiqu'on les paie fort cher pour en montrer un peu et qui causé de cela en sont entièrement dépourvus.

Mais on se convaincra mieux de tous les mérites de cet étonnant animal en lisant la requête suivante qu'il adresse à messieurs les magistrats à propos de mesures coercitives qu'ils ont prises envers la genté canine. Pour ne point tromper, j'avouerai que ce n'est pas mon chien lui-même qui l'a écrite, mais comme je suis certain qu'elle est l'expression fidèle de sa pensée, je la donne sans remords comme son œuvre ; la voici toujours ; c'est mon chien qui parle que ceux auxquels il s'adresse en fassent autant :

AUX ILLUSTRES MAGISTRATS,

*Qui voulant être des Magistrats de Chiens,*

**NE SONT QUE DES CHIENS DE MAGISTRATS.**

Messieurs les bourgeois,

Mon maître, ou plutôt mon ami, m'a dit ces jours derniers que vous aviez fabriqué une loi pour autoriser le mensonge, l'empoisonnement de mes semblables. Je lui en ai demandé la raison, il m'a répondu que vu que quelques chiens élevés avaient fait sentir la pointe de leurs défenses à quelques personnes qui se taient peut être mal conduites envers eux, on avait résolu de punir de mort les ceux qui auraient le malheur de s'appeler chiens. Pour parvenir à ce but effrayant on place d'une manière traîtresse de friands morceaux empoisonnés destinés à porter la mort et la souffrance au sein de ceux qui ne seraient point sur leur garde. On voit, mes braves magistrats que vous faites partie du fameux système de "justice égale." Que diriez-vous, magistrats de chiens, si par ce que quelques-uns des vôtres font des bévues lorsqu'ils sont en goguette l'on mettoit